



## Marie-Paule KUMPS

animera un stage les 19 et 20 octobre 2013 intitulé

### « Rire et pleurer »

#### Ce qu'elle nous en dit :

Souvent on met les choses, les gens, les styles littéraires, dans des « catégories » ; c'est facile, c'est rassurant...

Moi j'aime bien quand on marche sur un fil... Où est-on ? Qu'est-ce qu'on fait ?

En scène, j'aime à « tomber dans le trou ».... Le trou des émotions, des grandes idées, des humeurs... de la vie....

Il me semble que l'auteur contemporain **Jean-Claude Grumberg** se prête assez bien, à sa manière, à cette façon d'envisager la vie, et de la traduire en histoires pour la scène.

Il me plaît et me parle beaucoup.

Je vous propose de venir vous promener avec moi dans quelques scènes de son répertoire, qui nous permettront de traverser de grands moments de profondeur et d'intensité émotionnelles tout en gardant un sourire amusé, étonné, voire même un éclat de rire devant le rythme des situations, ou leur côté absurde et dérisoire parce que décalé par rapport à la réalité.

#### ***Peut-on rire et pleurer à la fois en scène ? Peut-on faire rire et pleurer le public en même temps ?***

Décloisonnons les genres ! Rions avec profondeur et sincérité ! Remplissons les mots d'émotions fortes, portons-les avec enthousiasme, envoyons-les en l'air avec vivacité et légèreté !

Voilà le programme des jours que nous passerons ensemble... si vous le voulez !

Je me permettrai de choisir une série de scènes puisées dans l'œuvre de Jean-Claude Grumberg et ceci en fonction des inscriptions : hommes / femmes, âge. La sélection définitive et les distributions se feront lors de la réunion de contact (voir ci-dessous).

Néanmoins, rien ne vous empêche, en amont de cette réunion, de lire plusieurs œuvres de cet auteur afin de vous imprégner de son univers.

## **Quelques-unes de ses lignes « biographiques »**

Marie-Paule KUMPS est comédienne. Elle sort de l'I.A.D. (Institut des Arts de Diffusion, section théâtre) en 1984.

En tant que comédienne de théâtre, elle travaille un peu partout en Belgique francophone dans des théâtres institutionnalisés mais aussi avec des jeunes compagnies.

On la voit au Théâtre National de Belgique, à l'Atelier Théâtral Jean Vilar, au Théâtre du Rideau de Bruxelles, au Théâtre de Poche, au Théâtre Le Public, au Varia, au Théâtre de la Toison d'Or.

Elle crée également ses propres spectacles.

Elle a travaillé entre autres avec Adrian Brine, Armand Delcampe, Martine Willequet, Patrice Mincke, Nathalie Uffner, Marcel Delval, Véronique Dumont, Jules-Henry Marchant, Patricia Houyoux, Michel Kacen, des auteurs classiques et modernes parmi lesquels Molière, Tchekhov, Feydeau, Kafka, Genêt, Michaël Frayn, Ray Cooney, Eric Assous, Sébastien Thierry, Edward Albee, Woody Allen....

Elle a joué au Théâtre de l'Ouest Parisien puis au Théâtre Marigny (Paris) dans « Les Uns chez les autres » d'Ayckbourn mis en scène par Gildas Bourdet.

Elle tourne régulièrement dans des téléfilms, des longs ou courts métrages.

Elle a participé pendant plus de dix ans à « Ici Bla Bla ! », une émission pour enfants dans laquelle elle jouait le plus souvent le rôle de Mamy Nelly.

Elle est également auteur et a écrit plusieurs pièces qui ont ensuite été jouées par d'autres acteurs ou elle-même.

Elle a coécrit avec Bernard Cogniaux plusieurs pièces qu'ils ont jouées, parmi lesquelles "Pour qui sont ces enfants qui hurlent sur nos têtes?" (édité aux éditions Lansman; prix de la SACD), "A Table !" et « Tout au bord » (édité chez Lansman).

Elle écrit régulièrement des sketches pour le Revue du Théâtre Royal des Galeries.

Elle a longuement pratiqué la Ligue d'Impro (et y revient... !)

Elle met en scène et enseigne régulièrement l'art dramatique ; elle anime régulièrement des ateliers d'impro et d'écriture.

Elle a mis en scène « Pas d'inquiétude », le dernier seule en scène de Virginie Hocq dont elle a écrit de nombreux sketches (en tournée et à l'Olympia en mai 2013)

**Dates** : les 19 et 20 octobre 2013 de 10h à 18h avec pauses.

**Lieu** : Amicale des Professeurs du Collège St Michel, Rue Père Devroye, 12 -1040 Bruxelles

**Public concerné** : comédiens.

**Niveau** : Une expérience de jeu est souhaitée.

**Préparation** : mémorisation PLUS QUE PARFAITE de la scène attribuée pour garantir une efficacité dans le travail.

**Réunion de contact :** le samedi 14 septembre à 14h dans les locaux de l'ABCD- 118, rue du Viaduc- 1050 Bruxelles.

**L'animatrice souhaite la présence de l'ensemble des stagiaires afin, notamment, de distribuer les scènes sélectionnées et d'établir au mieux les distributions.**

### Tenue:

- Pour les exercices, une tenue souple est demandée.
- Pour le travail de scènes, une tenue de ville, simple, normale et confortable.

**P.A.F. :** 55 euros pour les ABCDéens (membres d'une troupe affiliée à l'ABCD) – 60 euros pour les membres d'une troupe affiliée à la FNCD – ACTH – ANTA –ALTA - 65 euros pour « les autres »

### Pour vous informer davantage ?

Contenu du stage : **Marie-Paule KUMPS** 0475 21 42 72 [kokumsco@scarlet.be](mailto:kokumsco@scarlet.be)

Organisation & inscription : Micheline CHRISTOPHE : 0474 07 34 67  
[stages@abcd-theatre.be](mailto:stages@abcd-theatre.be)

### Pour vous inscrire ?

**Effectuez le paiement de la PAF** sur le compte de l'ABCD n° **BE16 1430 5304 6674** avec la mention « stage + nom de l'animateur » **ET envoyez vos coordonnées** (*nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, GSM, e-mail et, si vous faites partie d'une troupe, le nom de celle-ci*) à **Micheline Christophe**, par e-mail [stages@abcd-theatre.be](mailto:stages@abcd-theatre.be) ou par courrier : avenue de l'Aquilon, 6/1, à 1200 Bruxelles.

## **CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION AUX STAGES ABCD**

Le nombre de places par stage étant limité (12 participants), les inscriptions sont prises en considération **par ordre d'arrivée des paiements.**

En cas de désistement plus de 15 jours avant le début du stage, le montant de l'inscription (déduction faite de 15 euros pour frais administratifs) n'est remboursable que si un(e) autre stagiaire peut remplacer la personne défaillante. En cas de désistement moins de 15 jours avant le début du stage, aucun remboursement n'est possible.

Toute contestation sera tranchée par le C.A. de l'**ABCD**.